

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

RAPPORT ANNUEL 2023

Comité de suivi n°1
Lotbinière



Janvier 2024

Renseignements généraux

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise	:	Questerre Energy Corporation
Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)	:	1165224594
Début et fin de l'exercice financier	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023
Pour renseignements additionnels	:	Valerie Wade, analyste principale des contrats fonciers

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler	:	Non
----------------------------	---	-----

Rapport annuel

Période visée	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023
Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)	:	http://comite-suivi-questerre.ca/

Membres du comité (ordre alphabétique)

M. David Bernard

Directeur du Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

M^{me} Cynthia Bernier-Caron

Directrice générale de la Chambre de commerce de Lotbinière

M. Rénaud Lemay

Propriétaire foncier

M^{me} Laetitia Létourneau

Productrice et présidente de Ferme Juste « O » Lait

M. Pablo Montenegro-Rousseau

Directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional de la MRC de Lotbinière

M^{me} Denise Poulin

Maire de Saint-Édouard-de-Lotbinière

Claims et puits sur le territoire couvert par le comité

Licences n ^{os}	Puits n ^o
208PG959	
208PG960	
208PG961	
208PG962	A267 (Saint-Édouard) / A275
208PG963	

Résumé des activités

Réunion annuelle

Le comité de suivi s'est réuni à une (1) seule reprise, soit le 27 novembre 2023. La rencontre a été tenue en mode virtuel sur la plateforme Microsoft Teams et un (1) des six (6) membres y a assisté.

L'objectif de la réunion était de procéder à une mise à jour annuelle des activités sur le puits et d'aborder les nouvelles étapes du projet.

M. David Boudeweel-Lefebvre a souhaité la bienvenue au participant et expliqué le déroulement de la réunion au cours de laquelle les points ci-dessous ont été abordés :

- rappel des activités, de la mission et de la vision de Questerre;
- retour sur les règlements du Québec et les modifications à la *Loi sur les hydrocarbures*;
- localisation des licences (*claims*) et du puits sur le territoire couvert par le comité;
- rappel des mesures d'entretien et de surveillance du site;
- rappel des mesures de sécurisation du site et des puits;
- rappel de tous les travaux réalisés sur les puits;
- résumé des activités du comité.

La présentation assistée par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de la rencontre ont été déposés dans le site web créé pour le comité, et ce, conformément à la loi. Ces documents sont publics.

Dépenses

DÉPENSES	COÛTS
Maintenance du site web	16,20 \$
Honoraires du consultant	8 935,00 \$
TOTAL	8 951,20 \$